

DEPARTEMENT MAINE ET LOIRE
CANTON CHOLET II
COMMUNE LYS-HAUT-LAYON
COMMUNE DÉLÉGUÉE SAINT-HILAIRE-DU-BOIS

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VST21055

Liberté - Égalité - Fraternité

ARRÊTÉ DU MAIRE

Portant numérotage

Le Maire délégué de SAINT-HILAIRE-DU-BOIS – commune déléguée de LYS-HAUT-LAYON,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2212-1, L 2212-2 et L 2213-28
VU l'arrêté de délégation n°2020-19 en date du 09/06/2020

VU les délibérations n°129-2021 et n°130-2021 du Conseil Municipal de LYS-HAUT-LAYON en date du 16 septembre 2021 validant la dénomination de différentes voies et lieux-dits sur les communes déléguées de Vihiers et Saint-Hilaire-du-Bois

CONSIDERANT que le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que seul le maire peut prescrire ;

ARRETE

Article 1 : A compter de ce jour, les propriétés ci-dessous désignées feront l'objet de la numérotation communale ci-après et ses propriétaires et occupants devront utiliser l'adresse indiquée (création ou modification d'adresse) :

Commune déléguée	ANCIENNE ADRESSE			NOUVELLE ADRESSE				
	Réf. cadastrales	n°	Libellé voie	Réf. cadastrales	n°	Libellé voie	Commune déléguée	Commune
SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	286AR0188	1	impasse Champ de la Ville	286AR0188	26	impasse Champ de la Ville	SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	49310 LYS-HAUT-LAYON
SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	286AR0187	1	route de Niort	286AR0194	56	impasse Champ de la Ville	SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	49310 LYS-HAUT-LAYON
SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	286AR0131	2	impasse Champ de la Ville	286AR0131	102	impasse Champ de la Ville	SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	49310 LYS-HAUT-LAYON
SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	286AR0190	4	impasse Champ de la Ville	286AR0190	116	impasse Champ de la Ville	SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	49310 LYS-HAUT-LAYON
SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	286AS0008	10	La Coulée	286AS0008	10	chemin de la Coulée	SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	49310 LYS-HAUT-LAYON
SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	286AS0009	11	La Coulée	286AS0009	14	rue des Palmettes	SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	49310 LYS-HAUT-LAYON
SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	286AS0025	14	La Coulée	286AS0025	14	chemin de la Coulée	SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	49310 LYS-HAUT-LAYON
SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	286AS0022	16	La Coulée	286AS0022	16	chemin de la Coulée	SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	49310 LYS-HAUT-LAYON
SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	286ZK0052	sans n°	La Grosse Motte	286ZK0052	2	La Grosse Motte	SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	49310 LYS-HAUT-LAYON
SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	286AS0053	2	chemin de la Maillée	286AS0053	105	chemin des Flâneries	SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	49310 LYS-HAUT-LAYON

Commune déléguée	ANCIENNE ADRESSE			NOUVELLE ADRESSE				
	Réf. cadastrales	n°	Libellé voie	Réf. cadastrales	n°	Libellé voie	Commune déléguée	Commune
SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	286AS0057p (location)	3	chemin de la Maillée	286AS0057p (location)	3 bis	chemin de la Maillée	SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	49310 LYS-HAUT-LAYON
SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	286AS0030p (local pro)	10	chemin de la Maillée	286AS0030p (local pro)	12	chemin de la Maillée	SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	49310 LYS-HAUT-LAYON
SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	286AZ0008	5	chemin du Moulin Saint Martin	286AZ0008	164	chemin du Moulin Saint Martin	SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	49310 LYS-HAUT-LAYON
SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	286AZ0007	3	chemin du Moulin Saint Martin	286AZ0007	176	chemin du Moulin Saint Martin	SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	49310 LYS-HAUT-LAYON
SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	286AZ0024	sans n°	SAINT MARTIN (cadastre)	286AZ0024	194	chemin du Moulin Saint Martin	SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	49310 LYS-HAUT-LAYON
SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	286AZ0025	sans n°	SAINT MARTIN (cadastre)	286AZ0025	222	chemin du Moulin Saint Martin	SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	49310 LYS-HAUT-LAYON
SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	286AZ0019	60	chemin de la Grosse Motte	286AZ0019	252	chemin du Moulin Saint Martin	SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	49310 LYS-HAUT-LAYON
SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	286ZB0056	5518F	avenue René Reulier	286ZB0056	140	avenue René Reulier	SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	49310 LYS-HAUT-LAYON
SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	286AP0048p	7	rue de l'Europe	286AP0048p	5	rue Robert Schuman	SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	49310 LYS-HAUT-LAYON
SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	286AP0048p	9	rue de l'Europe	286AP0048p	7	rue Robert Schuman	SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	49310 LYS-HAUT-LAYON
SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	286AP0048p	11	rue de l'Europe	286AP0048p	9	rue Robert Schuman	SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	49310 LYS-HAUT-LAYON
SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	286AZ0011	5	La Grosse Motte	286AZ0011	20	rue de Saint-Hilaire	SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	49310 LYS-HAUT-LAYON

Article 2 : Le présent arrêté confirme la numérotation des propriétés ci-dessous désignées qui sont absentes de certaines bases de données nationales notamment celle de la Poste ou comportent des erreurs de libellés ou numéros (voir plans joints) :

Réf. cadastrales	ADRESSE			
	n°	Libellé voie / lieu-dit	Commune déléguée	Commune
286AR0013	16	rue du Champ Bouchet	SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	49310 LYS-HAUT-LAYON
286AR0014	18	rue du Champ Bouchet	SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	49310 LYS-HAUT-LAYON
286AR0191	20	rue de Chantoiseau	SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	49310 LYS-HAUT-LAYON
286AP0001	1	rue de l'Europe	SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	49310 LYS-HAUT-LAYON
286AP0048p	3	rue de l'Europe	SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	49310 LYS-HAUT-LAYON
286AP0048p	5	rue de l'Europe	SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	49310 LYS-HAUT-LAYON
286AP0011	13	rue de l'Europe	SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	49310 LYS-HAUT-LAYON
286AS0030p (habitation)	10	chemin de la Maillée	SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	49310 LYS-HAUT-LAYON

Réf. cadastrales	ADRESSE			
	n°	Libellé voie / lieu-dit	Commune déléguée	Commune
286AP0010	2	rue Robert Schuman	SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	49310 LYS-HAUT-LAYON
286AP0044	3	rue Robert Schuman	SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	49310 LYS-HAUT-LAYON
286AP0054 286AP0055	4	rue Robert Schuman	SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	49310 LYS-HAUT-LAYON
286AP0016	6	rue Robert Schuman	SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	49310 LYS-HAUT-LAYON
286AP0053	8	rue Robert Schuman	SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	49310 LYS-HAUT-LAYON
286AP0039 286AP0036 286AP0037	10	rue Robert Schuman	SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	49310 LYS-HAUT-LAYON
286AP0029	12	rue Robert Schuman	SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	49310 LYS-HAUT-LAYON
286AP0043	14	rue Robert Schuman	SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	49310 LYS-HAUT-LAYON
286AP0052	16	rue Robert Schuman	SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	49310 LYS-HAUT-LAYON
286AP0027	18	rue Robert Schuman	SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	49310 LYS-HAUT-LAYON
286ZD0060	1	impasse Roche Blanche	SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	49310 LYS-HAUT-LAYON
286ZD0061	3	impasse Roche Blanche	SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	49310 LYS-HAUT-LAYON
286AR0084	7	impasse Roche Blanche	SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	49310 LYS-HAUT-LAYON
286AZ0026	12	chemin du Verger	SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	49310 LYS-HAUT-LAYON
286AZ0022	14	chemin du Verger	SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	49310 LYS-HAUT-LAYON
286AZ0023	16	chemin du Verger	SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	49310 LYS-HAUT-LAYON
286AZ0014	18	chemin du Verger	SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	49310 LYS-HAUT-LAYON
286AZ0016	26	chemin du Verger	SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	49310 LYS-HAUT-LAYON

Article 3 : Le numérotage comporte pour chaque voie ou lieu-dit une série continue de numéros, à raison d'un seul numéro par immeuble caractérisé par une entrée principale.

Article 4 : La série des numéros d'une voie régulièrement numérotée est formée des nombres pairs pour le côté droit et des nombres impairs pour le côté gauche, quel que soit le système de numérotation retenu.

Article 5 : La rue des Palmettes, l'avenue René Reulier, l'impasse Champ de la Ville, le chemin du Moulin Saint-Martin et le chemin des Flâneries sont numérotés selon un système de numérotation métrique : les numéros qui sont attribués aux diverses propriétés représentent la distance en mètres qui sépare le début de la voie et l'entrée de l'habitation.

Les autres voies sont numérotées selon un système de numérotation continue : les immeubles sont numérotés avec des numéros croissants depuis le début de la voie (2,4,6, etc. à droite ; 1, 3, 5, etc. à gauche).

Article 6 : Le numérotage est matérialisé par l'apposition d'une plaque en tôle vernissée de 10 centimètres de haut sur 15 centimètres de large portant le numéro de l'immeuble.

La plaque sera apposée de préférence sur la façade de chaque maison au-dessus de la porte principale (ou immédiatement à gauche de celle-ci), ou sur le mur de clôture à gauche de l'accès naturel et piétonnier, ou à défaut sur la boîte à lettres.

Article 7 : Les frais de premier établissement et de renouvellement, pour cause de changement de série, du numérotage, sont à la charge du budget communal.

Article 8 : Les frais d'entretien, en dehors des cas de changement de série, de réfection du numérotage, sont à la charge des propriétaires.

Article 9 : Les propriétaires doivent veiller à ce que les numéros inscrits sur leurs maisons soient constamment nets et lisibles et conservent leurs dimensions et formes premières. Les numéros doivent toujours rester facilement accessibles à la vue. Nul ne peut, à quelque titre que ce soit, faire obstacle à leur apposition, ni dégrader, recouvrir ou dissimuler tout ou partie de ceux apposés.

Article 10 : Aucun numérotage n'est admis autre que celui prévu au présent arrêté. Aucun changement ne peut être opéré que sur autorisation et sous le contrôle de l'autorité municipale.

Article 11 : Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements.

Article 12 : Le présent arrêté sera transmis au service du cadastre.

Article 13 : Le présent arrêté annule et remplace tout arrêté pris précédemment.

A SAINT-HILAIRE-DU-BOIS, Commune déléguée de LYS-HAUT-LAYON

Le 14/12/2021

Le Maire délégué,

Fabrice MAILLET



